

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 10
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation et d'affichage :
03/12/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ENGLEFONTAINE

**Séance du 09/12/2025rattachée
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à 20 heures, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE, Laëtitia, FONTAINE Valérie, DUPUIS Charlotte, RAVERDY Françoise et Mme BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX Christophe, PAYAGE Sébastien, CARDOSO Dominique et ROBART Philippe

ABSENTS : Monsieur BARBAY Daniel, POTTIE Jean-Pascal

PROCURATIONS :

Mme MARECHAL Claire à Mme LEMOINE Laetitia
M GUILBAUT Bernard à Mme RAVERDY Françoise

Délibération portant ajustement du tableau des emplois permanents

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-8,
Vu le tableau des emplois,
Vu l'avis du CST en date du 29/09/2025

Considérant la nécessité de supprimer un emploi de BRIGADIER CHEF PRINCIPAL à temps complet suite à un départ en retraite Madame le Maire propose à l'assemblée, la suppression d'emploi BRIGADIER CHEF PRINCIPAL

Le conseil Municipal
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART